



parleu2018bg.bg  
Parliamentary Dimension  
Bulgarian Presidency of the Council  
of the European Union



Parlement européen

Le 23 février 2018

Monsieur le Président, cher collègue,

Comme promis, nous avons élaboré une nouvelle proposition de compromis relative au règlement intérieur du groupe de contrôle parlementaire conjoint (GCPC). Au cours des semaines écoulées, nous avons eu de nombreux contacts bilatéraux avec les délégations qui avaient déposé des amendements lors de la réunion constitutive du groupe ou qui avaient des doutes quant à certains points dudit règlement. Nous tenons à remercier tous les collègues pour leur collaboration constructive. Ces réunions et contacts bilatéraux ainsi que les débats qui ont eu lieu le 9 et 10 octobre 2017 ont montré que tous les participants sont désireux d'aboutir à un accord sur le règlement intérieur du groupe à Sofia.

Ils ont aussi permis de clarifier les principales modifications requises afin de trouver un terrain d'entente et d'arriver à un texte qui reflète les besoins et les préoccupations de toutes les délégations et de tous les membres du GCPC.

Nous sommes à la veille d'un moment historique: celui de la fixation des règles et des modalités de fonctionnement du premier organe de contrôle parlementaire conjoint jamais créé. Les parlements nationaux et le Parlement européenne œuvreront la main dans la main au renforcement d'Europol et à l'amélioration de la sécurité de nos concitoyens.

La proposition de compromis que nous avons élaborée investit les parlements nationaux, par le truchement de la troïka présidentielle, d'un rôle majeur dans la détermination des priorités du groupe, dans la préparation des documents de discussion, dans le secrétariat et dans la rédaction des conclusions du GCPC. Elle donne aussi aux délégations la possibilité de réellement contribuer au calendrier des travaux et aux résultats des contrôles. Elle garantit et assoit le droit démocratique des parlementaires et le principe fondamental des contrôles, à savoir le droit de poser des questions. Le système proposé garantit également le contrôle de la qualité et la mise en place d'un scénario réaliste pour Europol et ses services. En outre,



parleu2018bg.bg  
Parliamentary Dimension  
Bulgarian Presidency of the Council  
of the European Union



Parlement européen

le règlement intérieur laisse de la marge à l'évolution et à l'approfondissement du rôle du GCPC. Il prévoit la possibilité de créer des sous-groupes et d'assurer la participation de toutes les chambres et de tous les parlements aux activités de contrôle.

Notre proposition aborde aussi la question des observateurs et leur degré de participation aux activités courantes du groupe. Nous sommes convaincus que le texte que nous proposons est équilibré et garantira la participation active des États membres qui ne sont plus associés au règlement Europol, sur la base de leur engagement au sein de cette agence, de ses organes et de ses sous-structures.

Globalement, cette nouvelle proposition de compromis intègre les principales modifications qui ont déjà été avalisées lors de nos débats des 9 et 10 octobre 2017: les temps de parole, la possibilité de tenir des réunions extraordinaires, les retours d'informations de la part du représentant du GCPC qui assiste aux réunions du conseil d'administration d'Europol, la garantie de disposer de services d'interprétation lors des réunions organisées dans l'État membre qui assure la présidence, etc.

Une révision du règlement intérieur est prévue d'ici octobre 2017, dans le respect des principes fixés par la Conférence des présidents des parlements de l'Union sur le processus de décision. Néanmoins, afin de garantir la bonne organisation et l'efficacité des activités de contrôle, les délégations auront la possibilité de présenter des amendements et des remarques aux projets de conclusions.

Nous espérons sincèrement que vous saurez apprécier les progrès effectués et le fait que ce nouveau texte, qui intègre la plupart des préoccupations qui avaient été énoncées, constitue une proposition équilibrée.

Nous vous saurions gré d'envoyer vos propositions d'amendements à la version consolidée de notre texte par courrier électronique aux adresses [jpsg.libesecretariat@europarl.europa.eu](mailto:jpsg.libesecretariat@europarl.europa.eu) et [s.tsvetkova@parliament.bg](mailto:s.tsvetkova@parliament.bg) pour le lundi 12 mars 2018 à 10 heures au plus tard.



parleu2018bg.bg  
Parliamentary Dimension  
Bulgarian Presidency of the Council  
of the European Union



Parlement européen

Bien confraternellement,

**Tsvetan Tsvetanov**

Chef de la délégation bulgare auprès  
du groupe de contrôle parlementaire  
conjoint

**Claude Moraes**

Président de la commission des  
libertés civiles, de la justice et des  
affaires intérieures

**Annexe: proposition de compromis concernant le règlement intérieur du  
GCPC**